



Étude pour le **renforcement**
des **ACTIONS**
d'**ÉCONOMIES** d'eau
en irrigation dans
le bassin **Adour-Garonne**

Journée de restitution : 11 octobre 2017 à Toulouse
Compte-rendu des échanges



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sommaire

1 Objectifs et organisation de la journée du 11 octobre 2017	4
1.1 Principes	4
1.2 Organisation.....	4
2 Programme de la journée.....	5
3 Méthode et organisation des principaux temps forts de la journée	6
3.1 Table-ronde.....	6
3.1.1 Principes d'animation	6
3.1.2 Thématiques et agriculteurs interrogés au cours de la table ronde	6
3.1.3 Enseignements.....	6
3.2 Ateliers	7
3.2.1 Principe d'animation des ateliers : le World café	7
3.2.2 Le contenu des 3 ateliers	7
4 Résultats des ateliers.....	9
4.1 Atelier 1 : Comment construire un réseau de fermes économes en eau?.....	9
4.1.1 Table 1 : Quels pourraient être les objectifs et les actions d'un tel réseau ?	9
4.1.2 Table 2 : Quelle serait la structuration la plus adaptée pour ce réseau ? GIEE ? Réseau très encadré type Dephy ? Quel(s) mode(s) de fonctionnement ? Avec quels moyens ?	10
4.1.3 Table 3 : Quelles informations capitaliser et comment ? Quelles données nécessaires et indicateurs à suivre ?	11
4.1.4 Conclusion.....	11
4.2 Atelier 2 : Comment développer des filières s'appuyant sur des cultures économes en eau ?	12
4.2.1 Table 1 : Quelles sont les filières possibles en Adour-Garonne ?	12
4.2.2 Table 2 : Comment crée-t-on une filière ?	12
4.2.3 Table 3 : Les organismes amont et aval des filières.....	13
4.2.4 Conclusion.....	14
4.3 Atelier 3 : Comment renforcer, de manière collective et opérationnelle, des actions d'économies d'eau à l'échelle d'un territoire ?	15
4.3.1 Table 1 : Diagnostic.....	15
4.3.2 Table 2 : Fonctionnement.....	15
4.3.3 Table 3 : Actions et suivi.....	16
4.3.4 Conclusion.....	17
4.4 Éléments de synthèse issus des ateliers.....	18

Glossaire

ASA	Association Syndicale Autorisée
AUP	Autorisation Unique de Prélèvement
CLE	Commission Locale de l'Eau
FEADER	Fond Européen Agricole pour le Développement Rural
GIEE	Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental
OUCG	Organisme Unique de Gestion collective de l'Eau
PAGQ	Plan d'Action Gestion Quantitative
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

1 Objectifs et organisation de la journée du 11 octobre 2017

1.1 Principes

Comme prévu dans le cahier des charges de l'étude et dans la proposition d'intervention du groupement, une journée de restitution de l'étude pour le renforcement des actions d'économies d'eau en irrigation a été organisée à Toulouse le 11 octobre 2017.

Cette journée de restitution et d'échanges visait à assurer la diffusion et le partage des résultats et des conclusions de l'étude, dans le cadre du renforcement de la stratégie de l'Agence de l'eau dans le domaine des économies d'eau.

Plus spécifiquement, l'objectif des ateliers participatifs était de donner des pistes pour une suite à l'étude, en synergie avec l'ensemble des acteurs présents.

Environ 120 personnes invitées par l'agence de l'eau ont participé à cet événement, représentant les principales institutions, organisation professionnelles et associations impliquées dans les questions de gestion quantitative des eaux en agriculture, ainsi que les agriculteurs ayant participé à l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude (liste des participants en annexe 1).

1.2 Organisation

La journée a été articulée autour des principaux temps forts suivants :

Matin : Présentations et échanges en séance plénière

- Table-ronde : Témoignages d'agriculteurs ayant participé à l'étude
- Présentation des résultats de l'étude,
- Présentation de démarches liées (travaux d'IRSTREA, Travaux du MAAF/MEDDE...)

Après-midi : Travaux en Ateliers

- Trois ateliers thématiques
- Restitution et conclusions

Cette journée a été animée par les intervenants des 3 structures du groupement de bureaux d'études et l'agence de l'eau.

L'animation de chaque atelier a été assurée par un membre du groupement, la gestion du temps et le secrétariat par un représentant de l'agence de l'eau et le rôle de rapporteur par un membre du comité de pilotage de l'étude.

L'agence de l'eau a par ailleurs assuré la logistique de la journée.

Chaque atelier a été introduit par un ou deux témoignages concrets dans le but d'ouvrir le débat et la réflexion sur le thème de l'atelier.

2 Programme de la journée

9h00 : **Accueil**

9h30 : **Introduction** sur l'étude économies d'eau (Agence de l'eau)

9h40 : **Présentation du déroulement de la journée** (Oréade-Brèche)

9h45 : **Présentation de l'étude** - Méthodologie et principaux enseignements (Solagro)

10h30 : Table-ronde - **Témoignage d'agriculteurs** ayant participé à l'étude (Oréade-Brèche)

11h30 : **Présentation de l'étude d'évaluation des économies d'eau grâce à la modernisation des systèmes d'irrigation** (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation/IRSTEA)

11h45 : **Présentation de l'analyse comparée des politiques publiques en Europe et des pistes d'amélioration en France** (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Ministère de la Transition Écologique et Solidaire/DRAAF Occitanie)

12h00 : Intervention d'un **Organisme Unique de Gestion Collective de l'Eau** (Irrigadour)

12h30 : **Pause déjeuner**

14h : **Ateliers de réflexion**

16h : Préparation de la restitution en plénière par les rapporteurs et autres hôtes de tables de leurs ateliers.

16h15 : **Restitution des ateliers et perspectives**

- 10 mn par rapporteur d'atelier
- 5 mn sur éventuelles incompréhensions
- 5-10 mn Conclusion (Agence de l'eau)

17h00 : **Clôture** de la journée

3 Méthode et organisation des principaux temps forts de la journée

3.1 Table-ronde

3.1.1 Principes d'animation

Les quatre agriculteurs participant à la table-ronde avaient contribué à l'étude, et présentaient des profils différents (types de productions, actions d'économies d'eau mises en œuvre, localisation dans le bassin Adour-Garonne).

Tour à tour, ces témoins se sont présentés (localisation, productions, actions relatives aux économies d'eau, etc.), et ont répondu à quelques questions de l'animateur.

Puis un dialogue sous forme de questions/réponses s'est engagé avec la salle.

Des échanges téléphoniques préalables avec les agriculteurs-témoins et une diapositive PowerPoint de présentation par agriculteur projetée pendant la table-ronde ont été réalisés par Oréade-Brèche.

3.1.2 Thématiques et agriculteurs interrogés au cours de la table ronde

- Efficience de la distribution :
 - **Yannick Fraissinet**, arboriculteur dans le Tarn-et-Garonne. Pommes avec goutte-à-goutte, aspersion, et micro-jets, pilotage par sondes et station météo complète (dendrométrie). Pompage dans la rivière Tarn et dans la nappe superficielle.
- Pilotage optimisé :
 - **Eric Freillère**, monoculture de maïs irrigué en Dordogne. Pilotage avec bilan hydrique. Sans labour depuis 20 ans. Président des irrigants de France.
- Modifications de pratiques et d'assolement :
 - **Jacky Gauvrit**, polycultures et élevage bovins-viandes en Charente. Maïs et soja irrigué (parfois prairies) avec des modifications des pratiques (semis direct et couverts) et allongement de la rotation.
 - **Victor Gomes Ferreira**, grandes cultures seules, Maintenant en agriculture biologique. Diversification des cultures irriguées et diminution des surfaces irriguées.

3.1.3 Enseignements

L'objectif de cet échange était d'illustrer la diversité des situations rencontrées sur le bassin Adour-Garonne, que ce soit en termes de types de production, de matériel utilisé ou d'accès à l'eau, mais aussi de témoigner que des économies d'eau sont faisables et réalisables par l'ensemble des agriculteurs.

3.2 Ateliers

3.2.1 Principe d'animation des ateliers : le World café

Les trois ateliers de l'après-midi ont rassemblé chacun entre 30 et 40 personnes.

Une présentation initiale de la méthode a été faite par l'animateur et 2 intervenants ont donné un témoignage court en lien avec la thématique de l'atelier.

Pour faciliter les échanges et les prises de paroles, chaque atelier a été divisé en 3 sous-groupes de travail.

Chaque sous-groupe, animé par un « hôte de table », a travaillé sur la totalité des problématiques abordées dans l'atelier sous un format « Word Café ». Pendant 20 mn, chaque sous-groupe s'est penché sur le questionnement d'une table, puis a changé de table 2 fois, pour les 2 tranches de 20 mn suivantes. Seul l'hôte de table n'a pas changé de table.

Le principe du « World café » est que chaque changement de table permet la « pollinisation » des idées et pousse la conversation plus loin pour aboutir à des idées souvent innovantes.

D'un point de vue opérationnel, les questionnements ont été inscrits sur un paperboard et toutes les questions ont été traitées successivement par tous les sous-groupes dans un temps limité. La dernière rotation fait la synthèse des propositions de la table.

Les hôtes de table ont restitué le résultat des travaux de chaque table en fin d'atelier.

3.2.2 Le contenu des 3 ateliers

Les 3 ateliers ont respectivement débattu des sujets suivants :

1. Quels besoins et comment construire un réseau de fermes économes en eau?
2. Comment développer des filières s'appuyant sur des cultures économes en eau ?
3. Comment renforcer, de manière collective et opérationnelle, des actions d'économies d'eau à l'échelle d'un territoire ?

Un questionnement général par atelier étant ensuite décliné en sous-problématique traitées par chacune des 3 tables de l'atelier.

Atelier 1 : Comment construire un réseau de fermes économes en eau ?

Attendus de l'atelier : Consensus pour travailler à l'organisation d'un réseau. Qui pour y participer ? Qui pour l'animer ? Trame des objectifs, du contenu, de la structuration et des indicateurs de suivi.

Témoignages :

- 1) Quels besoins pour la construction d'un réseau ? le cas du réseau Dephy (Ecophyto, Chambre régionale d'agriculture)
- 2) Création d'un GIEE, le cas d'arbonovateur (réseau GIEE)

Questionnements :

Comment pourrait-on initier la mise en place d'un réseau d'exploitations agricoles innovantes dans leurs méthodes de gestion de l'eau et dans les systèmes de cultures économes en eau (et en autres intrants) mis en place ?

- Table 1 : Quels pourraient être les **objectifs** et les **actions** d'un tel réseau ?
- Table 2 : Quelle serait la **structuration** la plus adaptée pour ce réseau ? GIEE ? Réseau très encadré type dephy ? Quel(s) mode(s) de fonctionnement ? Avec quels moyens ?
- Table 3 : Quelles **informations** capitaliser et comment ? Quelles données nécessaires et indicateurs à suivre ?

Atelier 2 : Comment développer des filières s'appuyant sur des cultures économes en eau ?

Attendus de l'atelier : Décision de collaborer collectivement pour avancer concrètement sur l'émergence de ce type de filière.

Témoignages :

- 1) Comment créer une filière moins dépendante de l'eau ? Le cas de la filière blé tendre de la coopérative de Mansle en Poitou-Charentes.
- 2) Comment analyser la viabilité économique d'assolements compatibles avec les économies d'eau ? Le Projet ASALEE (Arvalis).

Questionnements :

Les perspectives en termes d'augmentation des contraintes vis-à-vis de l'eau (changement climatique, diminution de la ressource, augmentation de l'évapotranspiration, évolutions réglementaires, etc.) poussent à se poser la question de la mise en place de filières adaptées.

- Table 1 : **Quelles sont les filières possibles à développer dans le bassin Adour-Garonne** (déjà existante ou non) **qui permettraient de développer des cultures plus économes en eau** tout en permettant aux agriculteurs le maintien du revenu ? Quels sont les freins et les leviers de ces filières ? Ont-elles d'autres avantages que l'économie d'eau ? Distinction des filières « macro » (à grande échelle, permettant un effet de taille) des filières « micro » (petites filières de « niches, mais à forte valeur ajoutée).
- Table 2 : **Comment crée-t-on une filière** ? Un débouché ? Qui démarre ? Comment démarre-t-on ? Quels sont les besoins au démarrage ? (Distinction des filières micro et macro). Quelles sont les données nécessaires et les indicateurs à suivre ? De quelle nature pourraient être les appuis des financeurs (dont l'AEAG) pour la création d'une filière, en termes d'accompagnement (Financier ? Technique ? À quel niveau de la filière ? ...) ?
- Table 3 : **Les organismes amont et aval des filières** : Quelles sont leurs problématiques vis-à-vis de la gestion de l'eau (que doivent-elles anticiper ?) ? Comment de nouvelles filières pourraient répondre à ces problématiques ? Comment impliquer ces organismes ?

Atelier 3 : Comment renforcer, de manière collective et opérationnelle, des actions d'économies d'eau à l'échelle d'un territoire ?

Attendus de l'atelier : Est-ce que l'utilité de cette démarche, avec ses limites est partagée ? Existe-t-il des porteurs pour tester la démarche sur un territoire pilote ? Quels types d'information et d'accompagnement sont nécessaires pour l'utiliser et la mettre en place ?

Témoignages :

- 1) Présentation d'un plan d'action d'économie d'eau à l'échelle territoriale : cas du Buech (AEAG),
- 2) Présentation de l'outil de détermination des gisements potentiels d'économies d'eau issu de l'étude de l'Agence (Cereg).

Questionnements :

Déclinaison de l'étude Agence et de la méthode sur les territoires

- Table 1 : **Diagnostic** : Comment avoir un diagnostic sur les territoires pour identifier les leviers les plus coûts-efficaces en termes d'économie d'eau ?
- Table 2 : **Fonctionnement** : Quelle(s) échelle(s) géographique(s) et quelles structures porteuses ? Quelle articulation avec les projets de territoire et la déclinaison du cadre de plan d'action de retour à l'équilibre ?
- Table 3 : **Actions et suivi** : Comment assurer le démarrage d'une démarche collective (pas forcément exhaustive) mais concrète et efficace sur les territoires à enjeux ? Quelles données nécessaires et indicateurs à suivre ? Comment capitaliser ? Quel cadre d'action ? le volet économie d'eau du projet de territoire ? Qu'est-ce que l'agence de l'eau pourrait apporter (finances, AMO avec matériel, regard extérieur, ...) ?

4 Résultats des ateliers

4.1 Atelier 1 : Comment construire un réseau de fermes économes en eau ?

4.1.1 Table 1 : Quels pourraient être les **objectifs** et les **actions** d'un tel réseau ?

Le réseau doit être au service de l'agriculteur.

Les objectifs et actions seront variables selon le groupe d'agriculteurs considéré.

Le réseau doit permettre la diffusion en interne entre les membres du groupe et en externe entre les groupes ou avec l'ensemble des acteurs intéressés.

Objectifs

Les objectifs seront modulables selon les exploitations. Une typologie d'exploitations sera à définir.

Les objectifs suivants possibles pour un tel réseau ont été listés :

- Produire des références chiffrées (plutôt qu'à dire d'experts),
- Échanger en inter et intra groupes d'agriculteurs,
- Co construire le réseau,

- Faciliter le transfert d'innovation et le passage à la parcelle et l'exploitation,
- Communiquer sur les efforts du monde agricole vers le grand public et les élus du territoire,
- Promouvoir la transversalité : approche « système de cultures » plutôt que strictement l'efficacité de la gestion de l'eau,
- Permettre une analyse du « big data » (crowd sourcing),
- Donner de la visibilité.

Actions envisagées

En termes d'actions possibles à mettre en œuvre au sein d'un tel réseau, les actions suivantes ont été proposées par l'atelier :

- Test de modèles agro-météo par type de culture,
- Construction de références et diffusion de fiches au réseau et vers l'extérieur,
- Expérimentation de matériels ou de pratiques,
- Incitation des agriculteurs à innover, tester...
- Partage des acquis d'expériences antérieures,
- Réunions bout de champs et visites/voyages d'échanges hors Occitanie,
- Compilation des remontées de difficultés et transmission aux décideurs,
- Mesure des gains d'une meilleure efficacité,
- Collecte et alimentation d'une base de données,
- Support pour définir des orientations techniques, économiques et agricoles sur un territoire,
- Construction d'une méthode pour extrapoler et décliner largement les acquis du réseau,
- Identification de soutiens financiers plus accessibles que le FEADER pour les équipements.

4.1.2 Table 2 : Quelle serait la **structuration** la plus adaptée pour ce réseau ? GIEE ? Réseau très encadré type Dephy ? Quel(s) mode(s) de fonctionnement ? Avec quels moyens ?

Un **petit groupe de 10 à 15 personnes** serait la structure la plus adaptée. Des pratiques différentes de l'irrigation et un panel varié d'agriculteurs seraient intéressants pour confronter les points de vue.

Les différents agriculteurs pourraient avoir comme points communs le type de productions irriguées et les filières de débouchés. Les attentes vis-à-vis de ce réseau pourraient être communes dans ce cas. Les économies d'eau ne sont pas forcément mobilisatrices, il faudra donc axer les expérimentations sur des aspects liés à l'eau, mais aussi à des aspects plus impactant économiquement comme l'énergie.

Des **liens** étroits doivent être créés **avec les différents partenaires** et les opérateurs économiques tels que les vendeurs de matériels, les instituts techniques ou la recherche.

Une animation globale semble nécessaire comme celle mise en place dans le réseau Dephy. L'importance de l'**animation**, le temps de **partage** et la **formation** collective ou individuelle est indispensable au bon fonctionnement d'un tel réseau. Ce temps doit se dérouler en partie en dehors de la période d'irrigation et doit permettre de la préparer. Des **moyens humains et matériels** sont donc indispensables à la réussite d'un tel réseau.

4.1.3 Table 3 : Quelles informations capitaliser et comment ? Quelles données nécessaires et indicateurs à suivre ?

Il semble indispensable de recueillir des données à la parcelle, de faire un **état des lieux initial** des pratiques et du contexte de production de chaque exploitant.

Exemples de données : sol (RFU, analyse de sol, cartographie...), cultures, matériels, pratiques, résultats économiques de l'exploitation.

L'automatisation du recueil de données est également un gage de réussite car il ne doit pas phagocyter l'animation. Enfin, pour pouvoir réaliser des comparaisons, des données multicritères et pluriannuelles sont indispensables pour analyser l'évolution des exploitations.

La question du droit de propriété des données recueillies se pose.

4.1.4 Conclusion

- **Définir un outil** : Créer une typologie d'exploitations caractérisées par des données chiffrées. Pour chaque exploitation, des méthodes pour permettre les économies d'eau pourraient être définies mais les thématiques de travail pourraient être transversales
- **Favoriser les échanges entre agriculteurs** : Le réseau doit être construit via un processus collaboratif qui intègre les agriculteurs.
- **Favoriser le transfert d'informations** : entre le réseau et les partenaires et opérateurs économiques.
- **Communiquer sur le travail réalisé par le réseau** auprès du grand public et des élus.

4.2 Atelier 2 : Comment développer des filières s'appuyant sur des cultures économes en eau ?

4.2.1 Table 1 : Quelles sont les filières possibles en Adour-Garonne ?

1^{er} principe acté : pas de production sans eau, donc pas de filière sans eau.

Deux axes de réflexions :

1) Améliorer l'efficacité de l'eau sur les productions existantes à l'échelle du bassin

Cela signifie une **amélioration des pratiques** et un **allongement des rotations** et donc :

- La **formation** / amélioration de la compétence des **techniciens des coopératives et des conseillers des chambres d'agriculture** pour mieux accompagner les exploitants,
- **L'acquisition de nouvelles références** contextualisées dans les territoires du bassin.

Moyen envisagé : un Appel à projets GIEE

- Une **recherche variétale** plus poussée sur les cultures déjà bien implantées dans le bassin Adour-Garonne, pour travailler la résistance au stress hydrique ;
- Une réflexion sur les **substitutions** de cultures de printemps par des cultures d'hiver.

2) De nouvelles cultures à développer

- Les **légumes secs** : des filières sont déjà en construction, le marché est porteur ; augmentation tendancielle car la demande de consommation est présente et forte sur ce type de produit MAIS manque de références techniques.
- Les **cultures pérennes** : Des réflexions sont en cours sur l'implantation de cultures typées « sud » comme l'amandier. Le marché est porteur comme celui de la noisette. C'est une forme d'adaptation au changement climatique MAIS pas de référence sur l'adaptation possible de cette culture aux contextes pédoclimatiques du bassin Adour-Garonne.
- Les **prairies permanentes ou temporaires** : intéressantes du point de vue environnemental mais cheptel en déclin. Valorisation ?
- Les **cultures à destination des agro-matériaux** (sauf miscanthus) : références techniques à produire, outil industriel et filière à construire et apports à sécuriser.
- Le **sorgho** : piste intéressante même si la valorisation économique pose problème. Un travail important est à faire sur cette valorisation et la découverte de débouchés divers, en lien avec les process industriels.

4.2.2 Table 2 : Comment crée-t-on une filière ?

Pour créer une filière, il faut un opérateur et un marché.

L'opérateur peut être un groupement de producteur ou une coopérative. Il doit réaliser une étude de marché et une analyse de la chaîne de valeur. Il étudie également la répartition du risque et de la valeur ajoutée. Le marché représente le

client. Il contractualise un certain volume avec l'opérateur, **volume produit selon un cahier des charges**.

L'opérateur doit donc mettre en place **une logistique de production, de stockage** (lieu, moment) ce qui impose des équipements.

Opérateur et marché sont soumis à la réglementation.

En amont de la création de la filière, il faut une production et donc un contexte pédoclimatique approprié et des compétences techniques adaptées de la part des conseillers. Il faut également un **accompagnement de la part des politiques publiques** nationales et/ou régionales, agricoles et/ou environnementales. La présence d'un **label ou d'une certification est un argument de communication** et également un **gage de confiance** supplémentaire pour la commercialisation.

Pour démarrer et suivre une nouvelle production, il est nécessaire de disposer de références technico-économiques locales, ce qui signifie expérimenter et analyser les économies d'eau induites par ces filières. Il faut également analyser la rentabilité économique de ces filières pour les coopératives, les agriculteurs, les négociants et l'ensemble des parties prenantes. L'influence de ces nouvelles filières sur la consommation d'autres intrants pourrait également faire l'objet d'une analyse.

Des appels à projets « filières » pourraient être imaginés par l'agence de l'eau (ou d'autres partenaires) pour regrouper l'analyse de ces différents éléments (expérimentations, étude de marché, analyse rentabilité...). L'agence pourrait également intervenir sur le conseil technique, l'animation de réseau, sur les investissements en équipements matériels (équipements de productions...) et immatériels (étude de marché, labellisation...).

4.2.3 Table 3 : Les organismes amont et aval des filières

Les organismes amont et aval de filière suivants ont été mentionnés au cours de l'atelier :

Amont	Aval
OUGC	Consommateurs
Banques	Industriels/Coopératives/Stockage
Assurances	Négoce
Recherche	Distributeurs
Organisme de formation	Collectivités locales
Chambre d'Agriculture	
Instituts Techniques	
Politique publique/cadre législatif	
Agriculteurs précurseurs	

Problématiques de ces organismes vis-à-vis de la gestion de l'eau :

- La rentabilité du marché,
- La peur de la prise de risque,
- Les problèmes sanitaires ou environnementaux,
- La nécessité d'innover mais les innovations prennent du temps (ex sélection variétale),

- Les besoins de qualité et de traçabilité,
- Le besoin de la connaissance des sols et de la ressource pour pouvoir anticiper,
- Il existe de nombreux labels : difficulté de s'y retrouver.

La création de nouvelles filières pose la question aussi des nouvelles façons de produire et celle de retravailler les process pour mieux valoriser une même matière brute. Cela répond à la nécessité de se différencier pour être visible et reconnu sur le territoire.

Comment impliquer ces organismes :

- Raisonner en logique « agro-chaîne » plutôt que filière en intégrant le **consommateur**,
- Encourager les **démarches de territoire**,
- Analyser les stratégies grâce au **chiffrage de la valeur ajoutée** des différentes démarches,
- Encourager les coopératives/industries agro-alimentaires via :
 - des appels à projets filière en lien avec le changement climatique,
 - jouer sur les redevances pour des usages plus vertueux.

4.2.4 Conclusion

- **Améliorer les connaissances** grâce à la formation des techniciens de coopératives et conseillers de chambres d'agriculture et à la mise en place d'un GIEE pour réaliser une recherche variétale sur les cultures déjà bien implantées dans le bassin.
- **Développer de nouvelles cultures** (légumes secs, cultures pérennes, prairies, sorgho, cultures à destination des agro-matériaux...).
- **Mettre en place des références techniques (via des appels à projets filières) en analysant les économies d'eau réalisées par les filières et la rentabilité économique.**
- **Encourager les démarches** en chiffrant la valeur ajoutée, réalisant des appels à projet filières (en lien avec le changement climatique) et en développant un « jeu » sur les redevances d'usages vertueux.

4.3 Atelier 3 : Comment renforcer, de manière collective et opérationnelle, des actions d'économies d'eau à l'échelle d'un territoire ?

4.3.1 Table 1 : Diagnostic

Afin de disposer d'un diagnostic sur les territoires pour identifier les leviers les plus coûts-efficaces en termes d'économies d'eau, la première étape est de **s'accorder sur ces enjeux**, à savoir le niveau de déséquilibre des territoires. Les différents types d'acteurs doivent y participer. Il faut **procéder à un « état zéro »** qui servira de référence. Les données qui pourraient être analysées pour qualifier cet état zéro sont :

- Les filières existantes,
- Les types de sols,
- Les ressources et le type d'irrigation,
- Les cultures,
- La quantité de prélèvements,
- Les pratiques et les équipements,
- Le fonctionnement du milieu et les volumes prélevables.

A ces données, il faut ajouter un **travail de prospective** sur :

- Les enjeux économiques actuels et futurs,
- Les tendances du changement climatique,
- Les tendances démographiques et sociales.

Pour porter ce diagnostic, il serait nécessaire de créer un comité de pilotage (COPIL) large pour partager données et enjeux. Ce COPIL aurait une vision stratégique et intégrerait entre autres des élus locaux. Un comité technique (COTECH) serait accolé pour travailler plus sur les aspects techniques et données. Les OUGC pourraient faire partie de ce COTECH, au même titre que les exploitants d'ouvrage, les agriculteurs et les filières pour la dimension économique.

Ces deux instances seraient le lieu de la concertation et de la communication indispensables à la réalisation du diagnostic. Ce fonctionnement permettrait de faciliter l'acceptation sociétale.

Pour ce qui est de l'identification des actions les plus coût-efficaces en termes d'économies d'eau, il apparaît important de traiter en priorité l'intérêt pour les exploitants à savoir que ces actions permettent *a minima* le maintien du revenu. L'analyse de ces différentes actions pourrait se baser sur l'amélioration de la qualité de vie, du travail, du bien-être, sur la perception que peuvent en avoir d'autres acteurs et enfin sur la pérennité et la sécurité qu'elles apportent.

La **question de la répartition du gain d'économies d'eau** devrait également faire partie de cette étape de diagnostic.

4.3.2 Table 2 : Fonctionnement

Les échelles de travail doivent être multiples et adaptées aux enjeux et aux territoires :

- À un niveau supra, pour impulser une dynamique. Ex : Périmètre élémentaire ou bassin versant homogène,

- À un niveau infra, pour mettre en œuvre concrètement des actions. Ex : sous bassins versant, unité hydrogéologique homogène, secteur réalimenté/non réalimenté.

Les structures porteuses vont différer en fonction de l'échelle et de l'enjeu.

À l'échelle supra, elles peuvent être : les filières, les porteurs de projet de territoire ou les OUGC par exemple.

À l'échelle infra, les ASA peuvent être des structures adéquates, en fonction de leur importance ou les gestionnaires de retenues.

Dans tous les cas, une prise de conscience de la part des agriculteurs et des collectivités est nécessaire et il faut pousser cette démarche via des **leviers incitatifs**.

L'Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau apparaît comme la structure adaptée pour animer, regrouper, fédérer les acteurs sans être pour autant chargé de la déclinaison concrète d'actions. Cela peut dépendre de ses moyens et motivations. L'OUGC ayant à sa charge la rédaction de l'AUP et donc de tendre vers le volume prélevable, il doit intégrer un aspect « économies d'eau » et pourrait donc animer un programme de mesures sur son territoire.

Ces démarches collectives peuvent s'articuler avec ou être intégrées dans :

- Les projets de territoire qui permettent d'impulser des actions et de mettre en place une concertation,
- Les SAGE, dont les CLE sont des organes de concertation par excellence. Le découpage territorial des SAGE ne colle pas forcément à celui des périmètres élémentaires mais ils peuvent donner des orientations politiques,
- Le plan d'action gestion quantitative pour le retour à l'équilibre dans le bassin Adour-Garonne : le diagnostic est un des éléments du PAGQ. Les démarches collectives sont par ailleurs un outil pour répondre aux objectifs de ce plan.

Si cette démarche existe même sans nom ou à un stade embryonnaire, il faut pouvoir la promouvoir et la valoriser.

4.3.3 Table 3 : Actions et suivi

Une démarche collective repose sur les éléments suivants :

- Une **animation plurielle à chaque échelle**, pour chaque structure d'un territoire qui porterait le même message. Cela créerait une dynamique de groupe,
- Des **agriculteurs moteurs** et exemplaires pouvant faire partie d'un réseau existant et qui feraient remonter des informations et données de terrain. Ils seraient également capables de tirer vers le haut les autres exploitants d'un secteur,
- Une **vision** et des **objectifs partagés**, un plan de progrès qui fixerait ces objectifs tout en garantissant l'acceptabilité économique, intellectuelle et sociale des actions envisagées,
- Une **mutualisation de la ressource**. Ex : les agriculteurs d'un territoire prélèvent dans une même ressource que celle-ci soit stockée ou non. Cela participe à créer de la motivation et de l'adhésion,

- Une **typologie d'exploitations agricoles** (à dresser) afin de faire travailler ensemble celles qui se ressemblent sur des actions communes. Cela permettrait de créer de la solidarité dans la mise en place de ces actions ;
- Une **communication accrue sur les expériences** entre agriculteurs mais aussi avec le reste des acteurs et la société civile ;
- Une **démonstration concrète** de ce qui est fait et mis en place ;
- Un **partage de l'information**, que cela soit dans la collecte ou la redescende, sur l'eau, l'énergie ou l'économie ;
- Une formation et un **accompagnement individuel** des exploitants pour aller vers un suivi fin de l'irrigation et donc des économies d'eau. La question de la taille critique du groupe se pose ;
- Un suivi structurel et conjoncturel de l'irrigation ;
- Un **accompagnement financier adapté** pour l'animation transversale ou le matériel, plus facile à mobiliser qu'à l'heure actuelle ;
- Un **accompagnement des territoires demandeurs** qui ne seraient pas à ce jour en déséquilibre.

4.3.4 Conclusion

- **Réaliser un diagnostic de l'usage de l'eau sur le territoire**
- **Mettre en place des leviers incitatifs pour développer la démarche.** Il est possible de fédérer les acteurs autour d'une animation réalisée par l'OUGC.
- **Exemple de leviers :**
 - Mutualiser les ressources,
 - Regrouper les exploitations semblables pour faire travailler les agriculteurs sur des actions communes,
 - Former et accompagner les exploitants,
 - Accompagner les territoires demandeurs même s'ils ne sont pas en déséquilibre.
- **Intégrer les démarches dans les projets de territoire :** SAGE, Plans d'actions, Projets de territoire.
- **Identifier les structures porteuses.**

4.4 Éléments de synthèse issus des ateliers

Les propositions issues des ateliers visant à l'amélioration de l'intégration des économies d'eau dans les filières sont déclinées ci-après de manière transversale.

Pistes pour renforcer les actions d'économies d'eau dans les territoires :

- 1. Réaliser un diagnostic de l'usage de l'eau pour identifier les besoins (usages et milieux)**
 - a. Déterminer les enjeux économiques du territoire (actuels et futurs),
 - b. Définir un état zéro et réaliser son diagnostic,
 - c. Comprendre et prévoir les tendances du changement climatique et de l'évolution démographique.
- 2. Favoriser l'engagement des acteurs et l'émergence de bonnes pratiques**
 - a. Créer un réseau d'échanges pour permettre la communication entre les agriculteurs, la communication sur les bonnes pratiques et l'échange d'expériences,
 - b. Créer un outil d'information sur les pratiques pouvant être mises en place en fonction du type d'exploitation et basé sur des données mises à jour régulièrement,
 - c. Favoriser la communication entre les exploitants et les partenaires économiques,
 - d. Améliorer les connaissances des techniciens de coopératives et des conseillers de chambres d'agriculture,
 - e. Identifier les actions les plus coût-efficaces pour permettre le maintien du revenu,
 - f. Inciter à l'engagement en mutualisant les ressources et en regroupant les exploitations semblables pour faire travailler les agriculteurs sur des actions communes,
 - g. Accompagner les territoires demandeurs même s'ils ne sont pas en déséquilibre.
- 3. Valoriser le travail effectué par les agriculteurs (au niveau du grand public, des élus et au sein des filières)**
 - a. Communiquer sur le travail réalisé par le réseau auprès du grand public et des élus,
 - b. Encourager les démarches en chiffrant la valeur ajoutée,
 - c. Réaliser des appels à projets filières (en lien avec le changement climatique),
 - d. Développer un « jeu » sur les redevances d'usages vertueux.
- 4. Innover et expérimenter de nouvelles pratiques**
 - a. Mettre en place un GIEE pour réaliser une recherche variétale sur les cultures déjà bien implantées dans le bassin,
 - b. Développer de nouvelles cultures (légumes secs, cultures pérennes, prairies, sorgho, cultures à destination des agro-matériaux...),
 - c. Mettre en place des références techniques (via des appels à projet filières) en analysant les économies d'eau réalisées par les filières et la rentabilité économique,
 - d. Intégrer les démarches dans les projets de territoire : SAGE, plans d'actions, projets de territoire.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

SIÈGE

90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr
 @Adour_Garonne

DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

Adour et côtiers

Départements : 40 • 64 • 65
7 passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex
Tél. : 05 59 80 77 90 - Fax : 05 59 80 77 99

Atlantique-Dordogne

Départements : 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 11 19 99 - Fax : 05 56 11 19 98
et 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. : 05 55 88 02 00 - Fax : 05 55 88 02 01

Garonne Amont

Départements : 12 • 30 • 46 • 48
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9
Tél. : 05 65 75 56 00 - Fax : 05 65 75 56 09

et 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

97 rue St Roch
31400 Toulouse
Tél. : 05 61 43 26 80 - Fax : 05 61 43 26 99